

## Classes de résistance et de charge norme EN 124



### Classe A15



15 kN charge de contrôle

zones susceptibles d'être utilisées exclusivement par des piétons et des cyclistes.

### Classe B125



125 kN charge de contrôle

zones piétonnes et zones comparables, aires de stationnement et parkings à étages pour voitures.

### Classe C250



250 kN charge de contrôle

pour les dispositifs de couronnement installés dans la zone des caniveaux au bordures longeant les voies de circulation et les trottoirs (Figure 5) qui, mesurée à partir de la bordure, s'étend au maximum à 0,5 m côté voie de circulation, et au maximum à 0,2 m côté zone piétonne.

### Classe D400



400 kN charge de contrôle

voies de circulation des routes (y compris les rues piétonnes), accotements stabilisés (Figure 6) et aires de stationnement pour tous types de véhicules routiers.

### Classe E600



600 kN charge de contrôle

zones imposant des charges à l'essieu élevées, par exemple docks, chaussées pour avions.

### Classe F900



900 kN charge de contrôle

zones imposant des charges à l'essieu particulièrement élevées, par exemple chaussées pour avions.

### Divers

Éléments en fonte non classés, tels que couvertures, capes de vannes et grilles de sols.